



## **MUNICIPALITÉ DE DESCHAMBAULT-GRONDINES**

### **Rapport du Maire sur la situation financière de la Municipalité de Deschambault-Grondines Année 2013**



#### **Assemblée du Conseil municipal le 18 novembre 2013**

Membres du Conseil,  
Mesdames, Messieurs,

Il me fait plaisir de vous présenter ce rapport sur la situation financière de la municipalité.

#### **Rapport des Vérificateurs sur les états financiers Municipalité de Deschambault-Grondines**

Les états financiers 2012 de la municipalité de Deschambault-Grondines ont été préparés par la firme Bédard, Guilbault inc.

Tel que précisé dans le rapport de vérification, ces professionnels comptables ont vérifié le bilan au 31 décembre 2012, l'état des activités financières et d'investissements, du coût des services municipaux, des surplus accumulés, des réserves financières et des fonds réservés, de l'investissement net dans les actifs à long terme et de l'évolution de la situation financière à cette date.

Réf. : Bédard, Guilbault inc.  
Comptables agréés, 20 mars 2013

#### **Situation de la Municipalité de Deschambault-Grondines au 31 décembre 2012**

##### **Résumé du rapport financier – Exercice 2012**

<b>Activités de fonctionnement</b>	<b>Réel</b>	<b>Budget</b>
Revenus	5 340 695 \$	4 853 655 \$
Dépenses de fonctionnement	– 3 638 751 \$	– 3 739 703 \$
Remboursement de la dette à long terme	– 1 123 732 \$	– 1 123 352 \$
Affectations et conciliation	– 247 172 \$	9 400 \$
Excédent (déficit)	331 040 \$	0 \$

## Activités d'investissement

Revenus	27 768 \$	0 \$
Dépenses d'investissement	– 331 960 \$	– 507 400 \$
Affectations et conciliation	573 690 \$	507 400 \$
Excédent (déficit)	269 498 \$	0 \$

La dette de la municipalité au 31 décembre 2012 était de 6 557 520 \$.

Le traitement mensuel des élus présentement en vigueur est :

Le Maire	2484,09 \$	1656,06 \$ en rémunération 828,03 \$ en allocation de dépenses
----------	------------	---

Chacun des conseillers / conseillère

	742,44 \$	494,96 \$ en rémunération 247,48 \$ en allocation de dépenses
--	-----------	--

Par ailleurs, le maire a reçu de la MRC de Portneuf, au cours de la dernière année, une rémunération de 3272 \$ et une allocation de dépenses de 1636 \$, alors que le représentant de la municipalité au sein de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf a reçu une rémunération de 483,28 \$ et une allocation de dépenses de 241,60 \$.

## **Rapport du maire – Année 2013**

### **Programme triennal d'immobilisations 2013-2014-2015 et autres projets**

#### Administration générale

- La municipalité permet à de nombreux étudiants d'acquérir une expérience de travail et d'enrichir ses connaissances au sein de sa communauté. Ainsi, des étudiants travaillent à l'exécution de travaux ou d'ouvrages reliés au transport, aux loisirs et à la culture, au tourisme, etc.
- La municipalité a organisé une réception civique dans le cadre des fêtes soulignant le 300<sup>e</sup> anniversaire de fondation de Deschambault, et a apporté son soutien financier dans l'organisation des activités relatives à cet événement.
- Devant l'obligation de réaliser un exercice d'équité salariale avant le 1<sup>er</sup> janvier 2014, un mandat a été confié à une firme spécialisée afin de rencontrer cette norme.

- La municipalité a poursuivi les discussions avec la Caisse Desjardins de l'Ouest de Portneuf et la Coopérative de solidarité des Grondines pour aider à la concrétisation du projet de café-épicerie.

### Sécurité publique

- Le service incendie bénéficie de nouveaux équipements et matériel d'incendie, tels tenues d'intervention, cylindres, lanternes et pompe portative. Aussi, le poste informatique à l'usage de ce service a été remplacé afin de permettre la saisie et la transmission de données exigibles dans le cadre du schéma de couverture de risques.
- Le technicien en prévention, embauché par le biais de la MRC de Portneuf afin de rencontrer les objectifs établis au schéma de couverture de risques, a débuté les interventions sur le territoire, dans les bâtiments pouvant présenter des risques élevés ou très élevés.

### Transport

- La municipalité a procédé à l'embauche d'un inspecteur municipal adjoint aux travaux publics, afin de combler le départ d'un travailleur.
- Divers travaux ont été réalisés à plusieurs endroits sur le réseau routier municipal, tels : lignage de chaussée, remplacement de glissières de sécurité, réparations du pavage, fauchage des abords des chemins et nettoyage de fossés.
- Plusieurs luminaires du réseau d'éclairage public, lorsque des réparations étaient nécessaires, ont été remplacés par un éclairage à diodes électroluminescentes (DEL) afin d'assurer des économies d'énergie ainsi que d'accroître la longévité des lampes et de bénéficier d'une subvention à cet égard.
- Le 8 avril dernier, la municipalité adoptait une résolution par laquelle elle confirme à Hydro-Québec l'acceptation des frais associés à l'ajout de 13 luminaires DEL dans les rues Masson et Montambault. L'installation prévue vers le début septembre, a été retardée par Hydro-Québec jusqu'au 14 novembre.
- L'achat de deux véhicules (1 neuf et 1 usagé) a été fait afin de pallier à la désuétude de deux véhicules.
- Un mandat octroyé à un bureau d'évaluateurs a permis l'avancement des démarches pour l'acquisition des parcelles de terrain nécessaires à l'aménagement d'une sortie du développement Montambault, sur le chemin du Roy. Une entente est d'ailleurs signée avec l'un des propriétaires concernés.

## Hygiène du milieu

- Un contrat de 478 573,09 \$ a été accordé à Gilles Rochette & fils inc. pour l'exécution des travaux d'aménagement et de raccordement au puits PE-5. Ces ouvrages qui permettront d'accroître la desserte en eau potable, s'inscrivent dans la 2<sup>e</sup> phase d'un projet global de 16 660 000 \$, dont près de 4 000 000 \$ étaient alloués au réseau d'aqueduc dans les 2<sup>e</sup> Rang Est et Ouest.
- Suite aux démarches entreprises en 2011 pour la caractérisation des dispositifs d'évacuation des eaux usées des résidences isolées, un rapport de cette caractérisation a été présenté à la population. Une étude de pré faisabilité est présentement en cours, suite à un mandat confié à Roy Vézina & Associés inc., pour un réseau d'égout collecteur alternatif ou conventionnel, et un système de traitement communautaire, pour un secteur de Grondines qui présente une problématique particulière et où l'application du règlement provincial QR-22 semble plus complexe. Aussi, la municipalité s'est adjoint deux citoyens résidents de ce secteur afin d'obtenir leur collaboration à l'analyse des propositions qui seront soumises.

## Urbanisme

- La municipalité adhère au programme « Changez d'air » afin que des propriétaires désirant effectuer le remplacement de vieux appareils de chauffage soient admissibles à la subvention s'appliquant à ce programme.
- En collaboration avec la MRC de Portneuf, la municipalité a procédé à un inventaire et à l'analyse des espaces disponibles sur le territoire. Cette étude est nécessaire pour la présentation d'un dossier argumentaire auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) et de la MRC de Portneuf pour obtenir l'autorisation de créer de nouveaux espaces propices au développement résidentiel, dont le développement Guilbault.
- Le projet des Haltes du Saint-Laurent a été réalisé par un Comité formé de représentants des cinq municipalités riveraines du Saint-Laurent. L'objectif est de mettre en valeur ce fleuve inspirant pour la population. Ce projet collectif permet d'établir un réseau de haltes publiques et gratuites où une foule d'activités y sont permises entre autres, les sports nautiques, l'interprétation, l'observation ou la baignade.

## Loisirs et culture

- Dans le but de continuer à rendre toujours plus accueillante notre municipalité et de satisfaire davantage les nombreux touristes qui circulent sur le territoire, 4 lieux sont maintenant desservis par la technologie Wi-Fi : le cap Lauzon, l'édifice P.-Benoit, la halte-vélo située au bureau d'accueil touristique (Centre Hydro-Québec) et le Centre des Roches.
- La municipalité s'est vu accorder une aide financière de 12 801 \$ dans le cadre du Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire, afin d'effectuer un drainage autour du Centre des Roches dont les coûts sont de 26 358,90 \$.
- Des travaux d'amélioration ont été faits au Presbytère de Grondines tels que l'installation d'un système épurateur Bionest, le remplacement du système de chauffage, l'installation d'un système d'alarme et la réfection du stationnement.
- L'aménagement d'un terrain de volley-ball de plage a été fait près de l'édifice J.-A.-Côté, suite au démantèlement de la piste de BMX.

Également, plusieurs dossiers ont retenu notre attention en 2013, soit :

- Dans le cadre de l'élaboration de la stratégie de développement durable, réalisée grâce à Alcoa pour le Fonds Aluminerie de Deschambault pour les collectivités durables, la participation d'intervenants de tous les secteurs d'activités et de citoyens a été sollicitée et a conduit à l'élaboration du Premier plan stratégique de développement durable de Deschambault-Grondines, adopté le 1<sup>er</sup> octobre dernier.
- Un comité permanent et un comité d'accueil ont été formés afin d'assurer le suivi de la Politique de la famille et des aînés, et de son plan d'action.
- Le tournoi de golf organisé en collaboration avec le club Lions de Deschambault-Grondines a connu encore une fois un vif succès. Pour l'édition de 2013, les profits s'élevant à 6000 \$ ont été remis au Comité d'aide de Deschambault-Grondines.
- La municipalité a maintenu son soutien financier à une vingtaine d'organismes qui œuvrent au sein de la municipalité. Aussi, elle demeure partenaire avec le Marché public de Deschambault.
- Lors de la Semaine de l'action bénévole, le conseil municipal a reconnu la collaboration des nombreux bénévoles qui contribuent à l'enrichissement de la communauté. Aussi, lors de la Semaine de la municipalité, différentes activités et tournois se sont déroulés au plus grand plaisir de tous.

- Les efforts constants du Comité d’embellissement et des employés municipaux, ainsi que de toute la population, ont fait en sorte que la municipalité s’est vu décerner un 4<sup>e</sup> fleuron dans le cadre de sa participation au jugement 2013 des Fleurons du Québec.
- Deschambault-Grondines a été l’hôte de l’assemblée générale de l’Association des plus beaux villages du Québec, en collaboration avec les villes de Neuville et Cap-Santé.
- La municipalité est intervenue à différents niveaux dans le dossier de l’Oléoduc Énergie Est. Dès le départ, elle a pris action en souhaitant l’appui des municipalités voisines concernées par le projet. De plus, elle a sollicité l’intervention de la Fédération québécoise des municipalités et a adopté une résolution réclamant la tenue d’audiences publiques pour les projets de pipeline, dont celui de Oléoduc Énergie Est de TransCanada.
- La Corporation de développement de Deschambault-Grondines, en collaboration avec la Caisse Desjardins de l’Ouest de Portneuf, a versé 40 000 \$ afin de soutenir la construction domiciliaire.

### **Indications préliminaires quant aux états financiers**

La municipalité anticipe terminer l’exercice avec des revenus légèrement supérieurs aux dépenses, les crédits nécessaires ayant été imputés à même les postes budgétaires ou à même les fonds de règlement approuvés à cet effet.

### **Permis de constructions neuves pour l’année 2013**

À date, 13 permis ont été délivrés pour des fins résidentielles sur un total de 175 permis émis, représentant une valeur totale de 3 171 750 \$.

### **Les orientations pour l’année 2014**

- La municipalité multipliera ses actions, de concert avec les élus de Baie-Comeau et Bécancour pour assurer le maintien des opérations de Alcoa Deschambault.
- Tel que décrété par le règlement d’emprunt N°153-13, et suite aux travaux d’aménagement du puits PE-5, le dossier suivra son cours en vue d’obtenir une aide financière pour poursuivre les démarches à la réalisation des travaux d’aqueduc sur la route Delorme et sur le 2<sup>e</sup> Rang.
- La municipalité fera connaître les conclusions de l’étude de préfaisabilité pour un réseau collecteur alternatif ou conventionnel, et un système de traitement communautaire pour un secteur de Grondines.

- Des discussions en cours avec différents intervenants pourraient amener de nouveaux investissements dans le parc industriel.
- Un projet issu du 1<sup>er</sup> plan stratégique de développement durable devrait être retenu.
- La municipalité poursuivra sa collaboration pour la réalisation du projet de café-épicerie de la Coopérative de solidarité des Grondines.
- Compte tenu que 2013 était une année électorale, la réflexion sur les investissements et les projets futurs n'est pas finalisée au dépôt de ce rapport.

Je vous invite à la présentation du budget pour l'exercice 2014, laquelle se tiendra le 16 décembre à 20 heures au Centre des Roches, 505 chemin Sir-Lomer-Gouin.

Merci pour votre participation et votre intérêt dans les débats de notre municipalité.



Gaston Arcand,  
Maire